

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

*- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n°
889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté
interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010*

1. Numéro du document : AB - 01115031 - 21 - 1				
2. Nom et adresse de l'opérateur : RIVES François Vialas 81220 - TEYSSODE Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16		
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Mélanges céréales légumineuses : MPC : blé-fèveroles Mélanges céréales légumineuses : MPC : orge-fèveroles-lentilles Mélanges céréales légumineuses : MPC : avoine-féverole Mélanges céréales légumineuses : MPC : blé-féverole Mélanges céréales légumineuses : MPC : orge-lentilles-fèveroles Luzerne : Luzerne : semences Prairie temporaire Prairie temporaire : PRL	5. Définis comme :		6. Période de validité	
			du : au :	
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
		biologique	16/07/2021	31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 16/07/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 22/09/2021
Le Directeur, François LUQUET



CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01115031 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur : RIVES François Vialas 81220 - TEYSSODE Activité principale : Producteur	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16		
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Prairie permanente : PRL Parcours herbeux : PRL Parcours herbeux : PRL Parcours herbeux : PRL Autres : Truffe Soja : Féverole : Féverole Féverole :	5. Définis comme :	6. Période de validité	
		du :	au :
	biologique	16/07/2021	31/03/2023
	biologique	16/07/2021	31/03/2023
	biologique	16/07/2021	31/03/2023
	biologique	16/07/2021	31/03/2023
	biologique	16/07/2021	31/03/2023
biologique	16/07/2021	31/03/2023	
biologique	16/07/2021	31/03/2023	
biologique	16/07/2021	31/03/2023	
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 16/07/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 22/09/2021
Le Directeur, François LUQUET



CERTIFICAT


de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01115031 - 21 - 1		
2. Nom et adresse de l'opérateur : RIVES François Vialas 81220 - TEYSSODE Activité principale : Producteur	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Pois protéagineux : Pois chiches Pois chiches : Pois chiches : +sarrasin Pois chiches : Pois chiches Ail : blanc et rose <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Stockage de céréales, oléo-protéagineux : Stockage et triage de céréales, oléagineux et protéagineux	5. Définis comme : biologique biologique biologique biologique biologique biologique process conforme au mode de production biologique	6. Période de validité du : au : 16/07/2021 31/03/2023 16/07/2021 31/03/2023 16/07/2021 31/03/2023 16/07/2021 31/03/2023 16/07/2021 31/03/2023 16/07/2021 31/03/2023 16/07/2021 31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 16/07/2021	
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. <p style="text-align: right;">Fait à Marmande Le 22/09/2021 Le Directeur, François LUQUET</p> 		
Page 3		

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01115031 - 21 - 1	
2. Nom et adresse de l'opérateur : RIVES François Vialas 81220 - TEYSSODE Activité principale : Producteur	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16
4. Catégories de produits/activité : <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Tri de céréales, oléo-protéagineux	5. Définis comme : process conforme au mode de production biologique
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	
7. Date de contrôle : 16/07/2021	
6. Période de validité du : 16/07/2021 au : 31/03/2023	

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 22/09/2021
Le Directeur, François LUQUET

